



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

**CIRCULAIRE N° 072/FECAFOOT/SG/DDF/DC/CCNI/2024**

A l'attention de :

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs des Championnats Professionnels MTN ELITE ONE, MTN ELITE TWO et GUINNESS SUPER LEAGUE

**Objet : Assemblées Générales des clubs.**

Mesdames et Messieurs,

Nous tenons à rappeler aux présidents des clubs des championnats professionnels MTN ELITE ONE, MTN ELITE TWO et GUINNESS SUPER LEAGUE qu'ils sont priés d'organiser les Assemblées Générales de leur club respectif en présence d'un représentant de la FECAFOOT pendant la période allant du **jeudi 04 au mercredi 31 juillet 2024**.

Par ailleurs :

- Les Procès-Verbaux desdites Assemblées Générales sont attendus au siège de la FECAFOOT au plus tard le **02 Août 2024** ;
- L'ouverture des comptes FIFA Connect des clubs sera conditionnée par la **transmission du dossier complet d'engagement comptant pour la saison 2024-2025**.

Nous attachons du prix au strict respect des présentes prescriptions.

Veuillez croire, **Mesdames et Messieurs**, à l'assurance de notre parfaite considération.

Fait à Yaoundé, le 03 juillet 2024

**LE SECRETAIRE GENERAL**

**Blaise DJOUNANG**

